

Forum des futurs avocats

Entretien avec l'équipe du Forum

(Paris - 25 et 26 septembre 2003)

L'Association des élèves avocats (AEA) de l'EFB de Paris organise les 25 et 26 septembre prochains l'édition 2003 du « Forum des futurs avocats ». Foued Bourabiat, Valérie Veaux-Erdem et Alioune Camara, membres de l'équipe du forum, nous présentent cette manifestation.

Gazette du Palais : Nous sommes à quelques jours d'un forum que vous préparez depuis plusieurs mois. Pouvez-vous nous le présenter ?

Foued Bourabiat : L'AEA organise depuis plusieurs années, plus précisément depuis 1997, l'année de sa création à l'initiative de l'un de ses élèves, M. Olivier Bureth, un forum de recrutement. Les étudiants ont, depuis, organisé, comme dans de nombreuses grandes écoles, chaque année, un forum destiné au recrutement des élèves à l'occasion duquel les cabinets d'avocats intéressés peuvent rencontrer les candidats, librement, ou sur rendez-vous (1).

G.P. : Cette année, à l'image des ambitions de l'École, le forum prend une dimension particulière...

F.B. : Nous avons en effet conçu cette année deux journées d'un forum résolument ouvert. Avec le soutien de notre directeur, M. Christian Pujalte, l'école ouvrira ses portes à cette manifestation, devenue le forum des futurs avocats pour en faire un lieu de rencontre mais aussi de débats et de convivialité. Les professionnels des métiers liés à l'exercice de notre profession sont tous conviés, ceux qui ont choisi d'effectuer une démarche de recrutement par la procédure mise en place par l'AEA et tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la profession lié aux futurs avocats !

L'objectif est d'ouvrir l'école à son environnement économique et social, de mieux la faire connaître, de démontrer l'ambition et le dynamisme des futurs avocats, leur conscience des enjeux, la nécessité et notre capacité de prendre la mesure du monde dans lequel nous serons amenés à délivrer des conseils juridiques, que l'activité soit contentieuse ou non. L'objectif est de créer l'échange et la réflexion et de favoriser la rencontre entre les professionnels du droit et les futurs avocats.

(1) Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Foued Bourabiat, Association des élèves avocats, 63 rue de Charenton, 75012 Paris, Tél. 01 43 43 30 05, Port. 06 64 86 69 38, Fax. 01 43 43 41 76, Mail : fouedbourabiat@yahoo.co.uk

M^{me} Bénédicte Bury, président de l'ACE-JA, nous a, par ailleurs, beaucoup aidé à préciser et développer cette ambition pour nous permettre de proposer à tous ceux qui sont intéressés un forum harmonieux, le forum d'une école mobilisée, optimiste, tournée vers l'avenir d'une profession du droit qui ne cesse d'évoluer pour la construire ensemble, dans le cadre de structures qui doivent évoluer, ce qu'elles sont nécessairement amenées à faire, notamment avec la collaboration des plus jeunes. Les futurs avocats sont à l'École et seront disponibles dans quelques semaines. Il suffit de venir les rencontrer.

G.P. : Pouvez-vous nous donner un aperçu du déroulement de ce forum ?

Valérie Veaux-Erdem : L'AEA a organisé ce forum sur deux jours, les 25 et 26 septembre 2003. Les entretiens libres ou sur rendez-vous avec les cabinets d'avocats qui en ont fait la demande se dérouleront de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

L'Union des jeunes avocats organise par ailleurs de 14 h 00 à 18 h 00 des corrections de CV individualisées pour les élèves et une réunion, le 25 septembre de 14 h 00 à 15 h 00, sur le thème : « Tendances actuelles et l'état du marché de la collaboration, CV, lettres de motivations, entretiens d'embauches : être retenu ? ».

Nous avons par ailleurs choisi avec M^{me} Bénédicte Bury de donner au forum un thème. Cette année, nous avons retenu celui de « La connaissance : de l'acquisition au partage ». Les invités sont prestigieux, comme on peut le constater dans le programme : ce thème sera décliné en deux débats qui auront lieu à 18 h 00, le 25 et le 26 septembre, le premier sur l'informatique juridique (notamment les bases de données) avec l'intervention de M^{me} Pascale Berteloot, directrice de l'accès au droit de l'Office de publication des Communautés européennes sur les perspectives de développement de bases de données européennes, de M. Emmanuel Tois, conseiller référendaire à la Cour de cassation, et de représentants de grandes sociétés d'édition. Le second débat portera sur le *knowledge management* avec la participation de M. Bertrand Moingeon, Professeur de management stratégique et Directeur délégué du Groupe HEC, M. Michel Toporkoff, secrétaire général de Nestlé, M. Kukula-Descelers, directeur juridique de La Mon-

diale, M. J.-M. Elsholz, directeur Knowledge management europe, Shearman & Sterling.

Nous avons en effet été séduits par le potentiel des nouvelles technologies dans l'acquisition et la diffusion de l'information, des « savoirs ». Il s'agit pour de maîtriser les outils d'acquisition du « savoir » mais aussi de bénéficier, s'ils sont mis en place ou s'ils se mettent en place, d'un facteur incontestable d'intégration et de diffusion de la culture de l'entreprise dans laquelle nous entreprenons. Il s'agit aussi par ces deux débats « d'accroître la sensibilisation à une dimension que la culture d'entreprise en France, et l'entreprise d'avocats en particulier, a longtemps ignoré et ignore encore ». « Le thème qui sera développé est aussi celui d'une culture, la culture du partage ». L'intervention de M. Michel Plotton, Directeur des Ressources Humaines de LGB Finances a également été sollicitée. Il abordera la problématique délicate de la « résistance au changement » liée au bouleversement de modes d'exercice souvent très ancrés.

G.P. : Vous êtes confiants dans l'avenir ?

Alioune Camara : Nous sommes conscients. Conscients des enjeux de la profession, d'un marché du droit qui évolue et qui ouvre des perspectives. Nous sommes conscients aussi des exigences profondes qui font que ce métier est difficile et nécessite non seulement des compétences juridiques mais souvent un esprit entreprenant et la détermination de vaincre. Les obstacles sont nombreux, sans doute encore plus après le parcours de formation que pendant toutes ces années que nous lui avons consacrées. La formation devra ensuite être continue. L'accès à l'information, la gestion de l'information, le partage pour l'optimisation sont donc des questions essentielles.

Quant au forum, nous sommes très confiants. Nous avons eu beaucoup de plaisir à le préparer. L'atmosphère a été très conviviale. Nous espérons bien que c'est le sentiment qui se dégagera pour ceux qui y participeront. Il est important de préciser que parallèlement à ces réunions « sérieuses », l'AEA organise aussi de 13 h 00 à 14 h 00 un buffet campagnard accompagné, nous l'espérons agréablement, d'une dégustation de vins, sélectionnés par l'œnologue du club d'œnologie de notre école.

L'AEA a aussi organisé après les deux débats du soir un vernissage à partir de 20 h 00 des « pastels » de Cécile Houel et de Patrick Henry le 25 septembre, puis des toiles d'Hélène de Margerie le 26 septembre.

Naturellement, l'AEA a aussi prévu pour les plus jeunes et tous ceux qui le souhaitent, le 26 septembre à partir de 22 h 00, une soirée, toujours dans notre école.

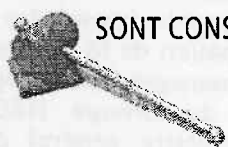
Tout ceci est l'expression de l'harmonie recherchée par la convergence d'énergies dans la sens de notre école, dans le sens de la rencontre des futurs avocats avec le plus grand nombre de professionnels installés.

G.P. : On a plus qu'une école en commun ?

F.B. : On a vraiment plus qu'une école en commun, c'est une évidence pour nous, c'est donc notre devise et nous invitons tous ceux qui sont intéressés à venir le vérifier.

PROPOS RECUEILLIS PAR E.B.

LES VENTES PAR ADJUDICATIONS



SONT CONSULTABLES EN LIGNE

>>> www.gazette-du-palais.com

le site web de la Gaz.Pal.